# VŒUX ACCOMPLIS.

Cac
FRC
9038

*GRANDS AVANTAGES qui vont résulter de la translation de la Foire St. Lazare aux Allées de Meilhan.*

Délibéré au Conseil de la Commune. A Marseille le 3 août 1790, l'an second de la liberté.

RÉUNIR l'agréable à l'utile, joindre le plaisir au bonheur de l'humanité, tels sont les vœux de nos sages Officiers Municipaux, ils nous en donnent des preuves chaque jour. Ils ont pesé dans la balance de leurs sagesses, la nécessité de transférer la Foire de St. Lazare, dans un lieu qui seroit plus commode & moins tumultueux, non seulement pour la satisfaction des marchands, mais encore pour celle de ceux qui la fréquentent. Il étoit effectivement étonnant que le Cours de Marseille, destiné à la promenade de cent mille habitans, déjà trop petit pour la récréation d'un si grand nombre de citoyens, fût le terrein où l'on batissoit, pour l'usage de la foire, un rang de barraques ou loges de chaque côté. Il résulte de tout cela, que pendant la foire, qui ouvre le 31 août & se ferme le 15 septembre, on est obligé d'abandonner cette promenade durant ce temps, & même près d'un mois & demi, comme on va le voir pour faire & défaire les loges, à moins que l'on ne veuille s'exposer à la suffocation excitée par une foule continuelle. Ce désagrément n'étoit pas le seul qui étoit préjudiciable, tant aux marchands qu'aux amateurs d'un

coup d'œil rétréci ; car ſi un pareil inconvénient faiſoit beaucoup de tort au forain, qu'on ne pouvoit approcher qu'avec peine pour acheter ſa marchandiſe, il n'étoit pas moins déſagréable pour le public, il étoit expoſé à voir ſes habillemens tâchés, déchirés ; j'en demande à nos élégantes : on étoit ſans ceſſe ſous la main du filou, jaloux d'exercer ſes rapines à toute minute. La Municipalité s'eſt apperçue que tous les ans cette foire, unique pour Marſeille, augmente tous les jours ; elle augmentera bien d'avantage quand notre ſage conſtitution ſera achevée, tellement que chaque année, le jour & même dès la veille de l'ouverture, elle occaſionnoit des débats aſſez vifs entre nombre de petits marchands, pour ſe procurer des places, faute de leur donner un terrein plus vaſte.

Sejour enfin, autrefois agreſte, tortueux & ſans iſſues commodes, maintenant promenade publique, auſſi agréable que brillante, tu vas jouir d'un chef-d'œuvre de l'art, qui te prodiguera des eaux limpides & bien diſtribuées, & cette académie que tu poſſedes, où les arts & les talens ſe diſputent à l'envi également l'admiration de tous les François. Ce ſeroit bien ici le moment de rappeller à la gloire de ſes manes, la fondation de ce monument élevé dans ton ſein par ſa bienfaiſance & ſon amour pour l'humanité ſouffrante ? Je voudrois que cet hôpital pût ſervir au projet de la pétition de la belle modeſte, pour que la municipalité entretînt cinquante lits pour faire guérir les filles qui ſe trouveroient malades par les moyens de leur taxe. Je vous prie de lire ſa pétition, intitulée : *Réponſe d'une Fille du bon ton à un Philoſophe uſé & glacé par l'âge.* Les perſonnes qui par goût ; ou à cauſe de leur âge avancé ; préferent de ſe promener ſur le Cours, avoient la douleur de le voir embarraſſé dans les beaux jours

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

de l'année. Ce lieu étoit sacrifié à l'établissement de diverses boutiques qui le retréciſſoit. La construction & leur demolition le rendoit inaccessible avant & après la Foire de St. Lazare.

Les rues qui avoisinent le Cours, ne seront plus obstruées, comme elles étoient pendant la Foire, & le public aura par ce moyen un passage libre. Les citoyens qui habitent les maisons limitrophes de cette promenade, seront exempts du tumulte que produit la Foire ; ils jouiront paisiblement de la tranquillité, & des agremens dûs à l'exercice de leur état ; notamment ceux qui ont des magasins ; les Caffétiers & tant d'autres, qui, pour mettre à profit un industrie honnête, ne payent des loyers exhorbitans, qu'en raison de la position, qu'ils ont choisie pour la convenance de leur commerce. Le Caffé de François Martel n'en dira pas du mal.

Ce changement sera encore salutaire, même économique, pour le beau sexe ; ce beau sexe enchanteur, ce precepteur du genre humain, cette moitié de nous même, qui, sans craindre les ravages de la foule, pourra étaler sa parure enchantereſſe. Ce cahos une fois supprimé, les mal intentionnés, qui sont presque toujours les moteurs des désordres, seront moins à craindre, & sur-tout avec la vigilance de notre chere garde nationale, & notre digne général, joint à nos sages officiers municipaux, je fais des vœux au ciel pour qu'il nous le conserve tous ; par ces moyens les émotions qu'ils causent seront moins grandes & leurs vols moins frequents. Par ce changement enfin, Marseille, cette cité floriſſante, si digne des égards que mérite son antiquité, & le rôle qu'elle joue actuellement dans l'Europe, ne sera plus exposée à devenir la proie des flammes : si un incendie venoit à éclater dans quelques baraques pendant la Foire. En transferant la Foire de St.

Lazare aux allées Meilhan, tous les habitans voisins de cette promenade seront satisfaits; & ceux qui resident long du Cours en seront reconnoissans.

Ces premiers, qui méritent également des égards, sauront bientôt rendre cette Foire des plus agréables; en peu de tems ils éleveront des Cafés, des Guinguettes, des Auberges; divers objets de récréation publique fixeront encore leur attention; les baladins, danseurs, chanteurs, & marionettes, & marchand d'orvietans, y trouveront des asiles. Ce terrein, infiniment plus grand que le Cours, offrira encore d'autres ressources; les petits marchands lorrains, allemands, languedociens & autres, qui occupoient des endroit précieux, tant à la Canebiere qu'aux places des hommes, de Janguins, St. Martin, de Noailles & des Fénéans, pourront aussi s'étaler aux Allées. Je veux dire ces marchands à quatres sols & deux; les Limonadiers ambulans, je les invite à faire, à l'instar de Paris, de vendre aussi des tisannes fraiches, attendu que cela feroit un grand bien dans un climat aussi chaud que le notre, les Bouquetieres, les marchandes de Melons, Pasteques & autres fruits, iront encore s'y placer. Le grand chemin de la Magdelaine, le champ de Villiers, la croix de Reyniers, la plaine St. Michel, sont des lieux adjacents aux allées de Meilhan; leur position le bel air, inviteront également les Marchands des bestiaux à s'y transporter, & diverses entrées de la ville seront libres. En parlant des bestiaux, vous me permettrez une réflexion. Je me suis apperçu qu'au marché de la viande morte, à la place de l'ancienne Comédie, on est très-souvent trompé, attendu que ceux qui vendent des menons, des chèvres, des vaches, des biches, sont tous confondus avec ceux qui vendent des moutons, des bœufs & des veaux. Il faut être par conséquent connoisseur pour

n'être pas leurs dupes. On espere que la Municipalité s'occupera de cet objet très-utile au public. Il faudroit que chaque Marchand eût une place séparée, avec un grand écriteau: ici l'on vend du mouton, ici du mouton, ainsi du reste, & qu'un Commissaire nommé vint inspecter tous les jours les marchés. Je reviens à mon discours, ce sera à ces Allées que les Tapissiers, Frippiers, Chaudronniers, Ferblantiers, Fayanciers, selliers, Bourreliers, & divers Marchands d'articles de gros volume, trouveront des emplacemens spacieux & commodes pour s'établir pendant la durée de la Foire. Ce sera là que le public trouvera ses besoins, sans être oblige d'aller à droite & à gauche pour se procurer tant d'objets de menage. Ce sera là enfin, que les citoyens de tout état & de tout sexe, iront jouir sans gêne, & sans les dangers auxquels expose une multitude trop resserrée, des douceurs de la promenade, & des riantes scenes qu'elle offriront aux yeux du spectateur Cette Foire qui vient d'être fixée aux allées de Meilhan, deviendra certainement plus considerable. L'emplacement qu'elle offrira attirera beaucoup des marchands de la ville, ou étrangers qui n'y ont jamais paru.

C'est ainsi que depuis leur création, les grandes Foires de Beaucaire. Guibrai, Caen, Rheims & autres, se sont accrues insensiblement; on y verroit paroître des Tanneurs, des Marchands de toiles, mousselines, linons, gazes & dentelles; de siamoises, de camelots & d'indiennes; de draperies, galons, soieries & autres étoffes plus riches les unes que les autres; on verra de jolies Marchandes de modes qui donneront de l'ame à cette Foire; on verra des Orfevres, Bijoutiers, Horlogers, quincailliers, Brossiers, Vergettiers & Garnisseurs de chapeaux, des Armuriers, des Fourbisseurs; l'on verra

toutes sortes d'attirail pour nos Guerriers Marseillais, & autres Marchands de divers articles, s'y présenteront également. Ce sera alors que Marseille aura à s'applaudir d'avoir une Foire, qui mérite vraiment ce titre par ses richesses & son utilité. La Foire St. Lazare finalement sera plus utile & plus agréable, plus commode aux Allées Meilhan qu'en tout autre endroit, plusieurs rapports différens vont le prouver. Premierement on y trouvera en abondance & à choix nombre d'objets nécessaires à notre consommation, & aux armemens du Levant, l'Amérique & des Indes, plus nombreux à Marseille que par-tout ailleurs, depuis que nos sages Législateurs ont supprimé les privileges & qu'on a décrété que Toulon, notre voisine, sera le dépôt de la Méditerrannée des marchandises des Indes.

La municipalité sera à portée sans léser le forain, de tirer un plus grand revenu des emplacemens qu'elle arrentera, dans un lieu aussi vaste que les allées, qu'elle pourroit augmenter le revenu au profit de ces malheureuses victime de l'indigence & de l'infirmité, le loyer des chaises qui augmentera considérablement, sera encore un nouveau moyen de subvenir aux besoins continuels de cet hôpital, besoins toujours très-urgens, & qu'il est glorieux de diminuer; enfin l'accroissement des arbres qui ornent les Allées seront plus rapide, plus un terrein est fréquenté, plus acquiert insensiblement un engrais, & des sels qui le fertilisent.

Voilà l'abrégé des avantages qu'on trouvera à transporter la Foire Saint-Lazare aux Allées-de-Meilhan. Une énumération plus étendue seroit toujours insuffisante pour en donner une juste idée, l'expérience seule justifiera combien ils seroient grands, si on répugnoit à exécuter ce changement à perpétuité: ainsi tout invite à ce changement.

Citoyens patriotes, & vous ſexe aimable, dont les vertus, les talens & les charmes ſont tout-à-la-fois la ſplendeur de l'état, le bonheur de la patrie, les délices de la ſociété, joignez-vous à moi pour rendre un légitime hommage à nos Magiſtrats éclairés, qui ont comblé nos vœux.

Par un Solitaire.

## *AVIS.*

Le ſieur Merle, ci-devant marquis d'Amber, Colonel de Royal-la-Marine, vient de déclarer appel, par le miniſtere de ſon Procureur, de la Sentence de la Sénéchauſſée, qui le condamne à vingt ſols d'amende envers le Roi, à être privé de ſa qualité de citoyen actif pendant cinq ans, & à ſix mille livres d'aumône envers l'Hôpital du Saint-Eſprit; ſur laquelle ſomme doivent être prélevés les frais d'une plaque de marbre, où ſeront écrits ces mots : en réparation de l'injure faite par Ambert, Colonel de Royal-Marine, à la Garde-Nationale Marſeillaiſe, & à la Municipalité; ainſi ordonné par jugement de la Sénéchauſſée.

Cette déclaration d'appel de la part d'un coutumax eſt aſſez ſingulière. Le ſieur Merle viendra-t-il donc ſe remettre dans les priſons d'Aix, pour être enſuite transféré dans celles de Marſeille; car pour purger la coutumace, il faut néceſſairement revenir devant le premier juge. Il a dit-on écrit qu'il redoutoit la vengeance du peuple; mais il ne falloit pas le provoquer; il ne falloit pas acheter un décret pour s'évader nuitamment; il ne falloit pas ſur-tout injurier par d'inſolens pamphlets, une Municipalité à laquelle vous deviez la conſervation de vos jours. Les allarmes du ſieur d'Ambert ne ſont que de pré-

832



textes pour échaper au glaive de la Loi, & pour ne pas abandonner ſes chers compagnon des ci-devant nobles rétirés à Chambery, eſpere-t-il quelques faveurs de la Chambre de vacations d'Aix; mais je doute que le Parlement dans ſes agonies, prête l'oreille aux récommandations. Il ne voudra pas que le jour de ſon extinction ſoit encore marqué par une injuſtice, & la Sentence contre Merle ſera confirmée, parce qu'en effet Ambert eſt coupable, qu'il vouloit armer ſes ſoldats contre les citoyens; & que ſans la prudence du ſage Capitaine qui fut inſulté, l'arrivée de ce Colonel à Marſeille auroit été célébrée par un maſſacre tant deſiré par le ci-devant St. Prieſt, l'ennemi de la conſtitution & le protecteur des noirs.

Extrait de l'Obſervateur.

## *PORTRAIT DU GÉNÉRAL.*

Son malheur eſt d'avoir trop de jaloux, parce qu'il a une trop grande célébrité; il prend la cauſe de la liberté, parce qu'il rafolle de l'amour de l'humanité & du bien public; il a toujours été du bon parti, non pour être apperçu, mais parce que la nature l'a organiſé & donné un courage pour être au-deſſus des autres. Il s'eſt tu pendant un temps, pour pénétrer bien avant & plus aiſément dans les ſouterrains de l'ariſtocratie.

Par un SAPEUR.